

# les **Échos** de Choisel



■ page 5

hommage à  
Valentin Ribet

■ page 12

retrospective  
vie sociale

■ page 23

avancement  
du PLU

# Agenda

mercredi 20 janvier 2016

► Repas des Aînés

mercredi 17 février 2016, à 15h

► Goûter des Aînés

samedi 12 mars 2016

► Carnaval des Enfants

dimanche 20 mars 2016

► Marché de Pâques

samedi 2 avril 2016

► Lirenal

(+d'infos page 22)

dimanche 8 mai 2016

► Brocante / Vide-Grenier

samedi 28 mai 2016

► Soirée Musicale au Lavoir

samedi 18 juin 2016

► Fête des Voisins  
et de la Musique

samedi 25 juin 2016

► Fête de la Saint-Jean

samedi 10 septembre 2016

► Inter-hameaux de Choisel

La photo de couverture a été réalisée  
par Jean-Yves Caron.

# Votre mairie



1 route de la Grange aux Moines

78460 Choisel

tel : 01 30 52 42 15

fax : 01 30 47 16 56

✉ [mairie.choisel@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr)

## Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 17 h

[www.choisel-commune.fr](http://www.choisel-commune.fr)

Flashez  
pour un accès direct  
au site de la commune  
à partir de votre  
smartphone



## Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique par mail à :

✉ [mairie.choisel@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr)

## LES ÉCHOS DE CHOISEL #54 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Rédaction : Jean-Yves Caron et la commission Communication

Conception graphique : Carole Mizrahi | effet-immédiat.com

Photos : Frédéric Julhes, Jean-Yves Caron, Lyziane Giroud,

Véronique Manouvrier, Luc Bataille.

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

✉ [echos@choisel.fr](mailto:echos@choisel.fr)

Résultats des jeux de ce numéro :  
Mots croisés : 1-blanchissouse, 2-charretier, 3-cabaretier,  
4-matélassière, 5-charbonnier, 6-vacher, 7-carrier, 8-manouvrier,  
9-aubergiste, 10-charron, 11-tisserand, 12-émondier,  
13-journalier, 14-trellageur  
Photos : A : 7 - B : 2 - C : 4 - D : 1 - E : 3 - F : 6 - G : 9 - H : 8 - I : 5

Choisel est une commune du Parc Naturel Régional  
de la Haute Vallée de Chevreuse.



# sommaire

4 **Hommage à ...**  
Valentin Ribet

6 **Informations  
municipales**  
Conseils municipaux  
Résultats des élections  
État civil & nouveaux  
arrivants

8 **Entretien avec ...**  
Frédéric Montégut

9 **Florent,  
l'Ami des Jardins**  
Le bêchage du potager

10 **Pour ou contre**  
Les mangeoires à oiseaux

12 **Vie sociale**  
Les 100 ans d'Ingrid  
Jeux inter-hameaux  
Week-end du patrimoine  
Goûter des Aînés  
Foyer Rural  
Maison d'Ingrid

20 **Les Aînés**  
Chronique rurale  
du XX<sup>e</sup> siècle

22 **Informations  
locales**  
PLU  
Travaux de voirie  
Bien vivre ensemble  
Alerte démarcheurs  
L'engazonnement du  
cimetière

25 **Du business à  
Choisel**  
2CV2Chevreuse

26 **Jeux**

28 **Urgence**

# Émus & Solidaires



Le 54<sup>e</sup> numéro des Échos sort comme prévu pour la période des fêtes. Il a pourtant été préparé dans une période de grande gravité. Les événements du 13 novembre et les semaines qui ont suivi nous ont tous profondément touchés. Ils ont aussi été l'occasion, comme partout en France, de gestes de solidarité. Des petits gestes qui comptent, comme ces bougies au centre du village, qu'à tour de rôle les habitants ont spontanément rallumées pendant plusieurs jours.

Notre maire, Alain Seigneur, a tenu à s'exprimer sur ces événements, qui ont touché un enfant de Choisel, **Valentin Ribet**. Valentin est l'une des victimes du Bataclan, où il se trouvait pour un concert le 13 novembre. Sa famille nous parle de lui et revient sur son enfance et sa jeunesse, ainsi que sur leur attachement à Choisel.

Émus et, plus que jamais, solidaires, il nous faut pourtant continuer. C'est pourquoi vous retrouverez dans ce numéro nos rubriques maintenant classiques.

Pour commencer, les décisions des derniers **Conseils Municipaux**. Vous le verrez, nous avons opté, cette fois, pour une forme plus synthétique, les comptes rendus complets restant accessibles par ailleurs. **L'adjoint aux travaux, M. Frédéric Montégut**, répond lui aussi de manière directe à nos questions ; c'est ce qu'il faut dans cette fonction, être concentré sur les objectifs !

Beaucoup d'événements ont marqué la vie du village depuis le dernier numéro, certains exceptionnels, comme le **cinéma de plein air** pour les 100 ans d'Ingrid Bergman fin août, et d'autres qui sont les premiers d'une longue série (nous l'espérons en tout cas !) comme les **jeux inter-hameaux**. Il faudra bien donner une chance à Choisel-village et à Herbouvilliers de reprendre la coupe à la Ferté !

Pour tous ces événements, qui multiplient les occasions de se rencontrer, nous remercions encore une fois les bénévoles et les associations de Choisel, et nous leur donnons la parole dans ce numéro.

Nous terminerons avec de nombreuses informations locales, sur le **PLU** (qui se précise), les **travaux de voirie** et des **projets** qui prennent corps...

Tous ces projets, ces envies de faire des choses ensemble, sont une réponse simple mais tout à fait essentielle aux attaques dont notre pays a été victime. Continuons ensemble !

La commission Communication de Choisel

## Allocution de notre Maire, **Alain Seigneur**



Comme vous avez pu le constater, depuis mon élection, je n'ai pas fait le choix d'écrire l'éditorial en tête du journal municipal comme c'est fréquemment le cas. J'ai laissé ce soin aux membres de la Commission Communication. Je ne suis pas un adepte du culte de la personnalité. Ma seule ambition est Choisel, et le bien-être de ses habitants.

Suite aux événements tragiques du mois de Janvier et à la barbarie de ceux du 13 novembre qui ont frappé, entre autres, un jeune choisilien de cœur, j'ai jugé qu'il était de mon devoir de premier magistrat de m'exprimer.

Le 13 novembre dernier, l'obscurantisme et l'inculture ont amené des individus qui n'ont plus aucun sens de « l'humanité » à s'attaquer à nos valeurs, à notre liberté, à notre jeunesse, enlevant la vie à ceux qui étaient l'avenir de la nation.

Devant cette situation, l'ensemble des Français, sans distinction d'opinion, ont témoigné de leur solidarité et de la fraternité qui les unit. La France, soutenue par l'ensemble des élus nationaux, a décidé de se défendre d'un fléau dont nous avons du mal à comprendre les raisons. Nous devons le faire avec détermination et sans haine dans le cadre de la légitime défense.

Ces événements douloureux et cruels laisseront des traces indélébiles dans les familles et le cœur de chacun, que la plus grande envie de pardon ne pourra jamais effacer. Je souhaite qu'ils nous amènent à une plus grande fraternité et tolérance. Sachons nous écouter, confronter nos idées, voire nos désaccords, de façon pacifique et apaisée.

Notre armée et les services de police et de gendarmerie, dont l'action a été déterminante pour neutraliser les terroristes, font preuve d'efficacité et d'abnégation au service de notre beau pays, la France. Je les en remercie en votre nom.

En cette période de fêtes, je ne peux qu'espérer que l'année 2016 soit plus sereine. Vivons intensément et témoignons de nos Valeurs !

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Votre Maire,  
Alain SEIGNEUR

## **Valentin RIBET**, un enfant de Choisel

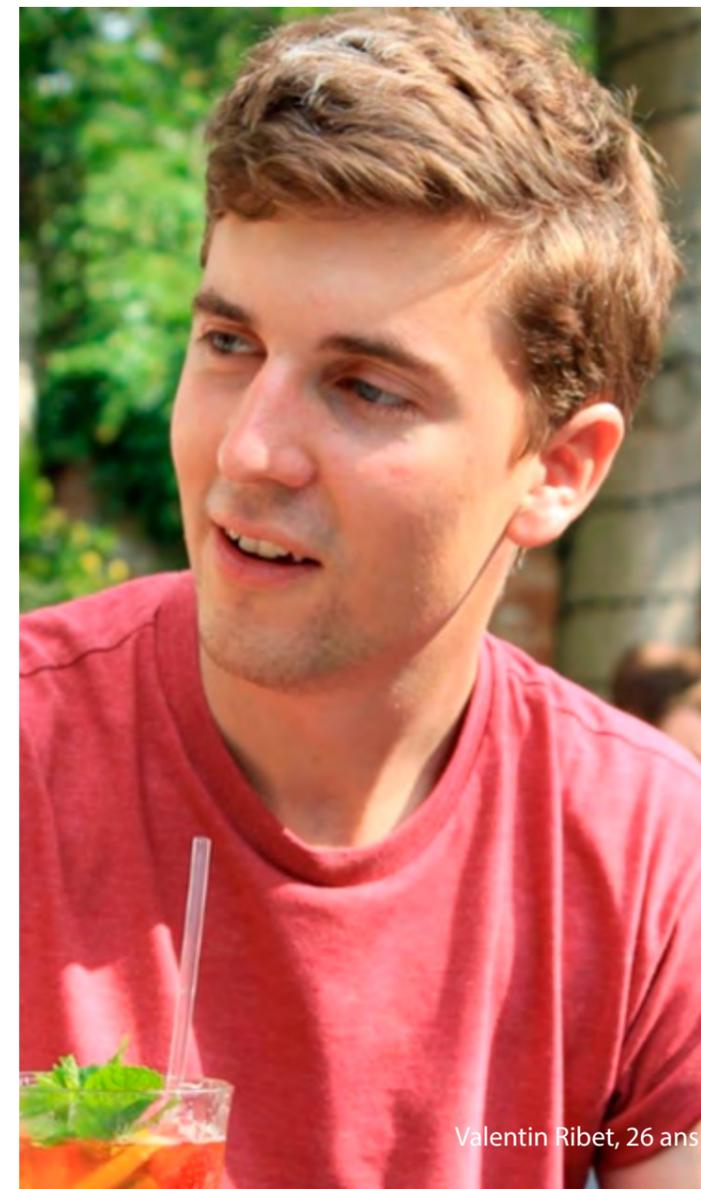
Né à Paris le 15 octobre 1989, Valentin a découvert Choisel dès les premières semaines de sa vie, blotti contre ses parents, puis en poussette, en y faisant ses premiers pas, avec son premier vélo ...

Comme tous les enfants du monde, explorations en forêt et cabanes secrètes sont devenues des préoccupations essentielles pour lui, Maxime son frère cadet et Léa, la benjamine de la tribu, ses cousins, et les semaines passées à l'école paraissent bien longues. Sans parler des parties de foot sur la pelouse familiale, avec encore une fois tous les cousins, sous le regard attentif et bienveillant de son grand-père maternel. Un autre terrain de jeu, était bien sûr le parc de Breteuil, avec en particulier des parties de chasse aux canards (imaginaires !).

Dès l'âge de 6 ans, Valentin avait une raison supplémentaire de venir à Choisel, car il avait rejoint le centre équestre des Molières, et toujours avec son frère et sa sœur, avec une assiduité exemplaire, il montait en reprise et malgré son côté intellectuel, il s'en sortait plutôt bien. Un de ses souvenirs aura été de voir sa mère se hisser péniblement sur sa monture pour partir en promenade équestre en famille ...

Un des moments forts de l'année était la fête de la Saint-Jean, et la participation glorieuse avec son frère aux concours de tirs à la carabine, qui nous ont valu un certain nombre de lots, que nous gardions précieusement, trop fiers. Et rappeler aussi les Noëls, passés dans cette maison avec la neige, qui faisait le ravissement du chien familial, Texto. Au fur et à mesure des années, cette maison forte de Choisel devenait un point de ralliement pour les amis, surtout quand les parents n'occupaient pas le terrain, et nous le concevions bien ainsi. Il avait fait découvrir à Eva, sa compagne rencontrée en 2009 lors de ses études de droit, la maison familiale, et les secrets qui l'entourent.

Ainsi, Valentin, après ses études brillantes en droit, guidé par sa famille et un Choisilien d'alors



Valentin Ribet, 26 ans

- Franck Petit - professeur de droit, avait prêté serment au barreau de Paris le 24 septembre 2014 et entamé une carrière prometteuse au sein du cabinet Hogan Lovells.

Les Yvelines sont le berceau de la famille Ribet depuis de nombreuses générations, et Choisel est le port d'attache de la famille Reinhart depuis bientôt un siècle. Pour toutes ces raisons, le cimetière de Choisel accueille la demeure éternelle de Valentin, proche de ses grands-parents maternels. ■

## Conseils municipaux | SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

Nous avons décidé de synthétiser les comptes rendus des conseils municipaux afin d'en faciliter l'approche. Les comptes rendus détaillés sont toujours consultables en mairie ou sur le site de la commune [www.choisel-commune.fr](http://www.choisel-commune.fr).

Nous accueillons toujours avec plaisir et intérêt le public lors du Conseil Municipal. Nous vous encourageons à y assister, un temps de parole vous est réservé en fin de Conseil. Nous vous rappelons que ces réunions sont publiques et pleines d'enseignement pour vous et également pour vos enfants, pensez-y...

### CONSEIL MUNICIPAL du 28 août 2015

Ce conseil municipal, sous la présidence de M. Alain Seigneur, Maire, a eu pour sujet essentiel la vie du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY).

Les nouveaux statuts ont été approuvés, ils donnent, entre autres, des compétences élargies à ce syndicat dans la prévention des risques d'inondation (pilotage PAPI) sur l'intégralité du bassin Orge-Yvette.

La commune a confirmé son adhésion aux compétences suivantes :

- ▶ spécifiques : **Pilotage du bassin versant Orge/Yvette**
- ▶ principales : **Rivière et Assainissement**
- ▶ complémentaires : **Assainissement collectif et non collectif**

### CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2015

Le président du conseil, M. Alain Seigneur, Maire, propose une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015 et plus particulièrement à Valentin Ribet.

Une subvention de 3 000 € pour chacun des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres scolaires (à verser en janvier et avril 2016) est accordée à l'association « Accueil des Enfants à Choisel » pour leur permettre la poursuite des activités d'éveil des enfants scolarisés en école élémentaire, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

La modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse est approuvée. Cela va permettre de gérer la mise en œuvre du très haut débit pour l'ensemble des communes ; Choisel et Saint-Lambert seront les premières à bénéficier d'une montée en débit.

Le Conseil donne son avis sur la proposition de schéma de mutualisation des services entre les communes membres de la CCHVC. Il considère qu'il n'est pas

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de ce syndicat (assainissement) a été présenté. Ce rapport, qui est à la disposition du public en mairie, a pour objectif de renforcer la transparence et l'information sur le service d'assainissement.

Diverses informations ont ensuite été données :

- Le marché de voirie a été signé dans le cadre du programme triennal subventionné à 70 % par le conseil départemental, avec l'entreprise Pigeon. Les rues concernées sont : rue des Sources, route du Bel Air, rue de la Maison Forte et chemin des Marronniers.
- L'engazonnement des allées du cimetière est lancé.
- Deux subventions ont été accordées pour l'aménagement du parc de la mairie, l'une provenant du PNR et l'autre de M. Gérard Larcher dans le cadre de sa réserve parlementaire.

satisfaisant. La mutualisation exclusivement à la carte n'est pas la meilleure solution pour fédérer les communes. Il demande qu'un groupe de pilotage puisse travailler sur le projet pour l'affiner. Il rappelle ses priorités (liste non limitative), à savoir :

- La mutualisation des services techniques (gestion des équipements et du personnel)
  - La petite enfance et les personnes âgées ou dépendantes
  - La gestion des systèmes d'information (maîtrise des coûts, sécurité...)
  - La gestion des écoles
  - La mise en place d'appels d'offres groupés de service, de groupement de commandes
- Un vote aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre en comité syndical.

Comme chaque année et sur chaque commune, la possibilité d'allouer une indemnité au comptable du trésor pour ses conseils doit être soumise au vote. Cela donne lieu à un débat entre les conseillers. Cette année, l'indemnité ne sera pas allouée faute de majorité.

### CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2015 (suite)

Les rapports d'activité du SICTOM (ordures ménagères), du SITREVA (valorisation des déchets) et du SIERC (eau potable) sont présentés aux membres du conseil municipal et mis à la disposition du public en mairie.

Une demande de subvention est faite afin d'enterrer les derniers réseaux aériens (électricité et téléphonie) de la commune.

Une demande de subvention est faite pour installer un radar pédagogique sur la RD 906 (en amont de la rue des sources) et réactualiser la signalisation verticale du territoire communal. Cette subvention pourrait atteindre 70% de l'ensemble du coût.

Laurent Lieval est désigné pour représenter la commune lors des réunions concernant le futur pôle d'échange de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Le tracé Paris / Mont-Saint-Michel, dit également véloscénie, circuit de randonnée cycliste et pédestre passera par Choisel (route de la Rimorière, rue du Lavoisier, route de la Grange aux Moines, CV3 et allée des Poiriers et rejoindra Cernay-la-Ville par la RD40 et RD24 pour se diriger ensuite vers Rambouillet).

Une subvention de 10 000 € a été attribuée par le Conseil Départemental pour financer le Plan Local d'Urbanisme (PLU). ■

## Résultats des élections régionales



CHOISEL	1 <sup>er</sup> tour (6/12/2015)		2 <sup>ème</sup> tour (13/12/2015)	
Inscrits	432	en % des inscrits :	432	en % des inscrits :
Votants	258		314	
Participation		59,72 %		72,69 %
Exprimés	255		308	
Blancs	1		5	
Nuls	2		1	
		en % des exprimés :		en % des exprimés :
PÉCRESSE (LR-UDI)	126	49,41	177	57,47
SAINT-JUST (FN)	50	19,61	44	14,29
BARTOLONE (PS)	47	18,43	87	28,25
BOSSE	12	4,71		
DUPONT-AIGNAN	7	2,75		
ARTAUD	6	2,35		
ASSELINÉAU	4	1,57		
LAURENT	2	0,78		
SACHS	1	0,39		

## État civil & Nouveaux arrivants

### Mariages

Ying HUANG et Julien BLANC le 29 août 2015  
 Mélanie MAIRE et Denis LE BACQUER le 5 septembre 2015  
 Nicole HUGUEVILLE et Claude LE CALVÉ le 26 octobre 2015  
 Florence DELEPLACE et René SITBON le 18 novembre 2015

### Décès

Monsieur Bernard RAVARY le 18 août 2015  
 Madame Martine CRASSIN épouse CHARRIER le 21 septembre 2015  
 Monsieur Robert TREUCHOT le 6 octobre 2015

### Nouveaux habitants

Monsieur et Madame CARPENTIER  
 Monsieur et Madame MAVIER  
 Madame LE TONQUEZE

## Frédéric MONTÉGUT

Conseiller municipal de Choisel  
Adjoint aux Travaux et Investissements



**Vous êtes adjoint aux travaux et investissement. Pouvez-vous vous présenter afin que nous puissions mieux vous connaître ?**

Choisélien depuis 1978, ma petite entreprise était installée chez les Leconte-Farigoules ; j'ai habité Herbouvilliers à partir de 1987, rue Frelon, jusqu'en 1994, puis la Ferté-Choisel, chemin des Ruettes, jusqu'en 2008, route de la Rimorière et enfin, depuis juin, route de la Grange aux Moines.

Je suis gérant, jardinier paysagiste arboriste élagueur, je viens de fêter les 38 ans de ma société ! Remarié depuis peu, j'ai 3 grands enfants ! J'aime ce village depuis le premier jour et ai le sentiment d'être privilégié d'habiter dans la Vallée de Chevreuse et encore plus à Choisel !

**En quoi votre activité professionnelle peut-elle être un atout pour votre mission communale ?**

L'expérience de la gestion d'une entreprise, la prévision des investissements, la prise de décision rapide, l'entretien des espaces verts sont mes lots quotidiens.

La grande différence et non des moindres c'est de pouvoir compter sur des budgets pour réaliser les projets communaux.

**Quelles ont été vos premières priorités lorsque vous avez accepté cette fonction ?**

Repasser au zéro phyto pour un village du PNR, c'est un challenge intéressant qui, je l'espère, fera des émules, travailler sur un projet d'éco-pâturage, engazonner le cimetière, fleurir les hameaux d'une manière pérenne ...

**Voyez-vous des travaux et services à mutualiser avec d'autres communes ; le faites-vous déjà ?**

Oui bien sûr ! Nos équipes techniques se regroupent au moment de gros travaux comme les ramassages des feuilles nettoyage des fossés... des échanges de matériels et compétences se pratiquent déjà régulièrement entre St-Lambert, St-Forget et nous.

**Pouvez-vous nous présenter en quelques lignes les grands projets et investissements à venir sur votre commune ?**

Finir les enfouissements des réseaux aériens, isoler le bâtiment « Espace Ingrid Bergman » et changer le mode de chauffage complètement obsolète et ainsi faire des économies de consommables polluants !

**Quelles sont les principales sources de financement de ces projets, en particulier compte-tenu des baisses des subventions et dotations de l'état ?**

Avec une gestion rigoureuse et non rigoriste, nos investissements doivent avoir un retour d'économie certain !

Nous avons encore quelques sources de financements, notamment avec le PNR, le Conseil Départemental qui propose un contrat rural avec des subventions de 80 % ; et n'oublions que la commune n'est pas endettée et que les taux d'emprunt sont encore très bas...

**Quels impacts vos projets et investissements auront-ils sur le budget de fonctionnement à moyen et long terme ?**

Chaque investissement devra soit alléger les charges de fonctionnement, soit avoir un intérêt pour la commune et ses habitants.

Je suis avant tout un contribuable et je ne supporte pas le gaspillage des deniers publics. ■



# Florent l'ami des jardins



## Le bêchage dans le potager

Le sol du potager doit être ameubli pour permettre aux plantes d'avoir un système racinaire bien développé. En bêchant, on remue la 1<sup>ère</sup> couche, dite arable, à une certaine profondeur (30 cm).

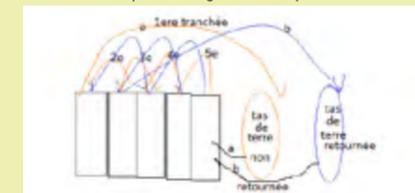
**Au démarrage d'un potager**, je vous conseille de travailler le sol sur 30 cm. C'est un bêchage en profondeur, utilisé sur les terrains faibles en apport organique (terrains lourds et glaiseux).

On commencera par creuser une tranchée profonde avec une bêche à dents (moins pénible qu'une pelle-bêche) qui sera transportée à l'autre extrémité.

Puis on creuse une 2<sup>ème</sup> tranchée dont on reporte la terre dans la 1<sup>ère</sup> tranchée, et ainsi de suite. La 1<sup>ère</sup> pelletée de la 2<sup>ème</sup> tranchée sera déposée dans la 1<sup>ère</sup> sans la retourner, et la 2<sup>ème</sup> pelletée sera déposée ensuite toujours dans la 1<sup>ère</sup> tranchée en la retournant.

Lorsque le potager sera bêché, déposez en surface votre compost, de la cendre (apport de potasse) si vous en avez et des feuilles mortes. Ainsi votre sol en surface sera protégé contre l'arrivée de mauvaises herbes et contre un sol gelé en profondeur. Il faut savoir qu'en utilisant une fourche-bêche, on ne coupera pas les vers de terre, les champignons, les bactéries, les mauvaises herbes comme le chiendent.

Découpe d'un bêchage sur une création d'un potager : 1 fer de bêche par rectangle sur 2 de profondeur



Les habitants du sol sont essentiels, ils aideront les prochaines plantes à absorber plus d'eau et davantage d'éléments nutritifs, ce qui engendra par la suite de meilleurs rendements.

Le but est de déranger le moins possible la vie du sous-sol. Les machines à fraiser sont à proscrire.

Au mois de mars, on fera un bêchage sur 15 cm pour enfouir la matière organique (2/3 de la bêche). On commencera à faire la 1<sup>ère</sup> tranchée que l'on déposera à l'autre bout. La terre de la 2<sup>ème</sup> tranchée sera déposée dans la 1<sup>ère</sup> tranchée en la retournant.

On laissera la terre se réchauffer avant la mise en culture. Certains pourront commencer avant s'ils utilisent des cloches ou une partie protégée par une serre ou encore un film protecteur.

NB : lors du bêchage, une partie du potager n'aura pas besoin d'apport de fumier (seulement des feuilles mortes) : celle qui est destinée à accueillir la culture légumes-racines.

Petit à petit, la texture de votre sol (au bout de 7 à 10 ans) va se modifier grâce à votre travail.

**En hiver**, le bêchage sera mis de côté, on mettra directement le compost en surface. On laissera les fanes en place qui se décomposeront. Au printemps, on fera un bêchage sur 20 cm pour enfouir la matière organique restée en surface. On commencera à faire la 1<sup>ère</sup> tranchée que l'on déposera à l'autre bout. La 2<sup>ème</sup> tranchée recouvrira la 1<sup>ère</sup> tranchée en retournant la terre.

**Au bout de 12-15 ans**, le labour sera abandonné, votre sol sera riche. Avec l'apport des fanes, de votre jardin, les feuilles mortes et votre compost ramassés pendant l'année, il suffira de les déposer à la fin de l'automne et de passer au printemps un coup de griffe à pattes d'oie pour mélanger et affiner le sol en surface. Finie la corvée du bêchage.

Il faut savoir que les arbres en forêt n'ont pas besoin d'un bêchage. Ils se nourrissent pour grandir et rejettent chaque automne une quantité de matière organique plus importante.

### Quelques conseils

#### Pendant l'hiver :

- Travailler le sol à la lune descendante. La lune pour les plantes est primordiale pour bien s'épanouir.
- Nettoyer vos outils avec de l'eau de javel ou de la bouillie bordelaise.
- Nettoyer vos tuteurs avec de la bouillie bordelaise.

#### Avant l'hiver :

- Vous pouvez semer un engrais vert avant le 15 octobre, vous le couperez après floraison et vous laisserez sur place la coupe afin qu'elle se décompose sur le sol nu. Elle sera enfouie par la griffe au printemps.
- Faites des rotations dans vos cultures afin d'éviter l'apparition de maladies, de carences minérales. En effet, la plante en fin de vie apporte de l'humus mais elle puise aussi des éléments minéraux durant sa croissance ce qui appauvrit le terrain. Carottes, radis, oignons ne sont pas exigeants en fumure, tandis que la tomate, les choux, ainsi que les cucurbitacées en sont demandeurs. ■



POUR  
CONTRE

**CONTRE** Manifeste contre les mangeoires à oiseaux *par Evelyne*

« Bonjour à tous les propriétaires de mangeoires;

C'est en tant que représentante de l'APJMBA, que je m'adresse à vous. APJMBA pour les novices : Association de Parents de Jeunes Mésanges Bleues Adolescentes.

Les parents dans leur ensemble ont apprécié dans un premier temps l'installation de ces mangeoires bien garnies. Cela leur évitait de courir à droite et à gauche pour faire les courses. Plus de chasse, plus de courses effrénées, plus de rentrées tardives et de fatigue, quelle aubaine ! La vie de famille semblait s'améliorer sans disputes ni cris de famine, mais... Le rythme de vie s'est modifié, l'ennui s'est installé de façon sournoise, le nid est devenu trop petit, car nous devenions aussi tous un peu trop dodus.

Mais nous avons commencé à vraiment nous inquiéter lorsqu'il s'est agi d'apprendre à nos enfants l'autonomie et nous avons voulu leur transmettre ce que les générations précédentes nous avaient enseigné : chasse, cueillette et diverses activités liées à la quête de nourriture. Nos jeunes ados se sont alors opposés, plus ou moins frontalement selon les familles : « Pourquoi tous ces efforts, nous ont-ils dit, alors que la nourriture est là, à portée de bec ? »

Certains refusent de sortir du nid le matin et fuguent à la tombée du jour pour se retrouver au bar de certaines mangeoires sans aucun contrôle parental. D'autres refusent tout simplement certains aliments durement récoltés par leurs parents et ne jurent que par ces mangeoires où la nourriture n'est pas contrôlée.

Dernièrement, une jeune mésange a fait une overdose de boulettes au tournesol et est tombée dans la gamelle du chat. Heureusement celui-ci digérait une pâtée de supermarché bien trop riche et ne s'est pas réveillé à temps. La jeune a eu la vie sauve grâce à la rapidité d'intervention de deux pères mésange bien musclés. Nous avons vu des bandes de pies, très mal élevées et fort dangereuses, trainer aux alentours de ces mangeoires.

J'ai donc, en tant que représentante de l'APJMBA, la charge de vous présenter nos revendications qui sont les suivantes :

- une ouverture des mangeoires en période hivernale seulement
- un contrôle strict de la provenance des produits servis
- une surveillance de leur fréquentation en interdisant l'accès aux mineurs (affichage)
- l'interdiction de rôder aux félins de tous poils

Nous souhaitons en effet que ces lieux ne soient pas des lieux de perdition pour nos enfants encore trop immatures. »



## Les mangeoires à oiseaux

**POUR** Réponse des propriétaires de mangeoires *par Florent*

*M. Moineaux, Président de PMF, Propriétaires des Mangeoires de France a répondu en ces termes :*

« Nous avons bien reçu votre courrier, et je tiens compte de vos recommandations et des problèmes que vous rencontrez dans votre communauté.

Vous savez bien que nourrir votre espèce est important en ville car pour l'être humain vous amenez dans nos petits jardins un peu de vie avec vos chants et votre joli plumage durant ces jours d'hiver. C'est important aussi à la campagne !

Nous préconisons à notre population de vous venir en aide pour deux raisons. La première pour la période mi-décembre - mi-février, car c'est la période durant laquelle vous avez besoin de nous. Il fait très froid et les jours sont trop courts pour s'alimenter correctement. Nous savons que vous êtes comme nous : plus il fait froid, plus vous dépensez de l'énergie. La deuxième pour remplacer une partie de votre alimentation car certains d'entre vous mangent beaucoup trop de bourgeons floraux (et là c'est moins bien).

Nous avons instauré dans nos mangeoires deux types d'alimentation : les graines et les boules de graisse. Les graines sont utilisées davantage en ville car elles attirent de nombreuses espèces. Tandis que les graisses sont plus appréciées par les piverts, mésanges et rouges gorges, car elles les protègent contre le froid.

Nous sommes désolés pour tous les problèmes que cela engendre dans vos familles et la désobéissance de vos jeunes. Je vous propose d'envoyer un «doodle» (\*) à votre espèce pour choisir une date pour une réunion d'information sur ce sujet.



Un mail a été diffusé pour que chaque villageois continue à chérir son chat. Quant aux pies, nous savons qu'elles essayent de s'approprier les lieux et vous attaquent, mais aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

Cordialement,

Le Président des Propriétaires des Mangeoires de France (PMF)

(\*) Doodle est un outil internet bien connu de vos oisillons et jeunes ados. »

N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestions de sujets à traiter dans les prochains numéros : ✉ florent.boissel@choisel.fr.



**Merci** à vous tous pour votre participation très nombreuse aux manifestations et événements que les associations et la mairie de Choisel organisent. Cela confirme le besoin de dynamisme dans le village. Vous trouverez ci-après quelques retours sur les plus récentes.

Sachez également que nous avançons sur le projet d'aménagement du parc de la mairie. Nous avons sélectionné, après appel d'offre, un bureau paysagiste pour nous aider à en faire le plan et la maîtrise d'œuvre, le critère principal étant la beauté du cadre... Nous bénéficions pour cette étude d'une subvention obtenue du PNR et vous tiendrons informés de l'avancement.

Par ailleurs, nous voulons continuer de développer des activités pour tous les âges (des plus jeunes au plus âgés). Nous travaillons en ce moment notamment sur les projets pour rapprocher les adolescents du village (cf. l'accord passé en mai par la mairie avec l'ALC – Association de Loisirs de Chevreuse - et l'AAEC – Association pour l'Accueil des Enfants à Choisel -) et cela prend tournure avec de premiers événements créés mi-décembre et d'autres prévus début janvier.

Bonne fêtes à tous & à bientôt  
*La Commission Vie Sociale, Culture, Jeunesse & Sport*

Contact : ✉ frederic.julhes@choisel.fr +d'infos sur : www.choisel-commune.fr



### Les 100 ans d'Ingrid

Le 29 août, **jour précis du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Ingrid Bergman** tombait un samedi, difficile de résister à l'envie de célébrer cet anniversaire dans le village où elle a vécu si longtemps.

Et nous l'avons fait de très belle manière : très beau **repas suédois** (conçu et préparé par les bénévoles de la Maison d'Ingrid), décoration ad hoc et **cinéma de plein air** (dans une chaude nuit d'été) dans le parc de la mairie.

La salle était pleine (enfin non, car notre parc est grand, mais on n'avait plus de chaises...), plus de 120 personnes pour le film et Ingrid et Cary Grant sur fond de ciel étoilé. Bref, un beau moment.

Très grands remerciements à Bente et Finn ERBS pour tout : les photos d'époque d'Ingrid, la recette du repas (exceptionnelle)... et leur gentillesse.



Un petit film d'intro a été présenté, avec notamment des photos d'Ingrid à Choisel. Il est téléchargeable sur le site de la mairie, [www.choisel-commune.fr](http://www.choisel-commune.fr).



### Bienvenue à Tony

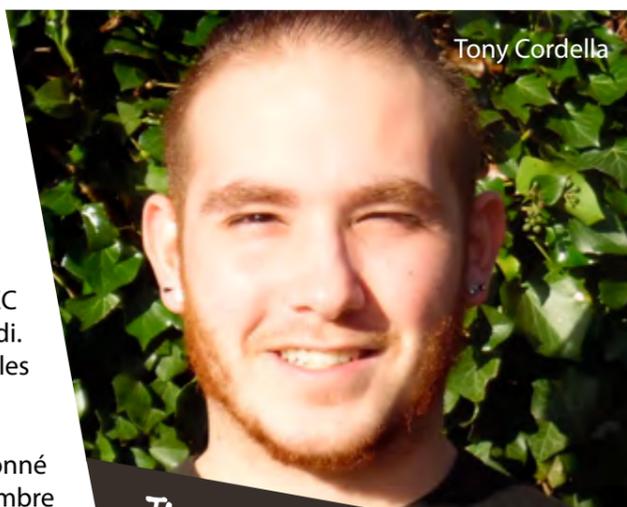
Vous vous rappelez sans doute que la Mairie de Choisel a passé un accord le 25 juin 2015 avec l'ALC (Association de Loisirs de Chevreuse) pour la mise à disposition d'un animateur ; cet animateur est arrivé, il s'agit de Tony CORDELLA.

Tony nous a rejoints début octobre 2015 ; il assiste l'AAEC pour l'accueil des enfants de Choisel le soir et les TAP du jeudi. Il prépare activement le développement des activités pour les ados.

Ci-dessous un portrait de ce jeune homme qui en a impressionné plus d'un en danse hip-hop à l'Arbre de Noël du 9 décembre dernier !

Tony, c'est une boule d'énergie, une sérieuse expérience de l'animation, de la curiosité et de la spontanéité pour accompagner les jeunes dans leur développement personnel.

Danseur et comédien, Tony se sert de ses passions pour partager ses connaissances avec les jeunes. Il œuvre déjà depuis octobre en animant les temps d'activités spécifiques de l'animation (TAP) et le périscolaire. Avec le soutien de Fatima Aydi, directrice de l'accueil jeune, il vous concoctera des tas d'activités originales et stimulantes !



Tony Cordella

Tu as entre 11 et 17 ans ?

RDV le 16 décembre

**CRÊPE PARTY**

à l'Espace Ingrid Bergman

9 janvier

**Soirée Casino**

*L'accueil jeune est mis en place grâce au partenariat entre la ville de Choisel, l'AAEC et l'ALC.*

# 1<sup>ERS</sup> JEUX INTER-HAMEAUX à CHOISEL

Les premiers jeux inter-hameaux de Choisel se sont déroulés le 3 octobre.

La semaine précédente, des fanions avaient été disposés dans le village, un peu à la manière des quartiers de Sienne en Italie (en plus modeste pour le moment, mais quand même à la manière de...).

Le temps magnifique, les équipes bien constituées (et motivées !) ... tout a participé à la réussite de cet après-midi dans le parc de la mairie.



Au programme des jeux, des grands classiques comme le tir à la corde, la course en sacs ou la course de garçons de café - souvent revisités -, et quelques challenges à découvrir : la course de pneus, du Lavoir à la mairie par exemple, ou bien l'hilarante course à skis sur herbe...



Au terme de 4 heures de jeux, **c'est le Hameau de la Ferté - les bleus - qui l'emporte**, d'une courte tête devant Herbouvilliers (les jaunes) et Choisel-village (les rouges).

La coupe sera donc détenue par La Ferté pendant un an ; **rendez-vous début septembre 2016**, Herbouvilliers et le Centre-village pourront alors la lui reprendre... ou pas ! ■



## Accueil des Enfants de Choisel

L'AAEC (Association pour l'Accueil des Enfants de Choisel) a démarré cette année scolaire 2015/2016 sur les chapeaux de roues.

23 enfants, dont 2 de Saint-Forget grâce au partenariat avec cette commune, sont inscrits au périscolaire (L, M, J, V de 16h30 à 19h20) et 17 participent au TAP tous les jeudis de 13h30 à 16h30.

L'accueil du soir est toujours assuré par notre fidèle équipe composée de nos maîtresses Martine et Françoise et de notre animatrice Violeta, qui pourront désormais compter sur l'appui du nouvel animateur de l'ALC, le dynamique Tony, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Cette année, les deux premières périodes du TAP ont été assurées par Denise Bruandet et Nathalie Guillemain, toutes deux professeurs de danse.

Elles ont pris l'initiative de monter ensemble un spectacle de qualité en 12 séances seulement, que les enfants nous ont présenté lors de l'arbre de Noël, mercredi 9 décembre à l'Orangerie de Breteuil (photo ci-dessous).

Nous les félicitons vivement pour leur engagement et bravo aux enfants pour leur prestation !

Gageons que les autres thèmes du TAP remportent le même succès.

À partir de janvier, les enfants redémarrent avec 6 séances d'Arts plastiques, animées par Armelle Waringhem.

Extension de l'action de l'AAEC vers les ados : forte du succès de la soirée VIP animée par Youri au printemps dernier, l'AAEC, en partenariat avec l'ALC de Chevreuse et notre Mairie, souhaite élargir de façon régulière son offre auprès des 11-17 ans.



Le 16 décembre, nos ados seront conviés par Tony à une crêpe-party pour définir leurs envies. Si vos enfants n'ont pas reçu d'invitation merci de nous en informer, afin que nous puissions les contacter.

Nous remercions notre Mairie, qui nous soutient financièrement et met à notre disposition des locaux.

Pour toute information complémentaire sur notre association, vous pouvez contacter Clotilde Chaudé au 06 15 79 55 97.

L'équipe de l'AAEC



## Arbre de Noël de Choisel

Le 9 décembre, le père Noël a fait une mission spéciale à Choisel, avec un peu d'avance sur le reste de la planète (grâce à une très bonne négociation de la Mairie de Choisel bien sûr).

Il était précédé non pas d'UN mais de DEUX spectacles cette année ; le premier par la troupe « De-ci de-là », plein de poésie, de drôlerie et de bruits rigolos ; le second, mis au point par Denise et Nathalie, avec nos enfants de Choisel dans une chorégraphie superbe et à un rythme ... effréné. Les parents et tous les accompagnateurs en sont sortis impressionnés ... quel beau résultat après seulement 3 mois de TAP.

Bref, un beau Noël, une fois encore accueilli par le Marquis de Breteuil dans la très belle Orangerie du château.

Encore merci à lui, et au père Noël pour tous les cadeaux au pied du grand sapin. 



## Week-end du patrimoine : concert Gospel et trio vocal

Le week-end du patrimoine 2015 (les 19 et 20 septembre) fut riche à Choisel. Outre les visites de l'église et du lavoir (magnifiques), nous avons prévu un concert Gospel dans l'église le samedi soir et un trio vocal le dimanche. Merci pour votre présence nombreuse et un très grand merci à l'association de gospel « Le 7'8 en Cœur », ainsi qu'au Trio VIP (Isabelle, Véronique, Patrick) pour les chants du dimanche.



## Goûter des Aînés

La mairie a aussi organisé un goûter des aînés, afin de nous réunir et de passer un bon moment tous ensemble. Initiative apparemment appréciée, d'autres seront programmées : le prochain est le traditionnel repas des aînés de janvier.



## Foyer Rural de Choisel

Le Foyer Rural de Choisel a organisé le 12 septembre, une « moules-frites party » dans la salle Ingrid Bergman. Cette soirée devient un classique à Choisel et elle est très recommandée, tant pour la recette de moules-frites et autres spécialités réellement extras que pour l'ambiance de la soirée. Nous remercions aussi le Foyer Rural d'avoir organisé la buvette lors de la soirée Gospel du week-end du patrimoine.

Pour rappel, de nombreuses manifestations organisées par le Foyer Rural sont prévues à la rentrée 2016 :

- 📌 **Carnaval des Enfants** - samedi 12 mars 2016 (après-midi)
- 📌 **Marché de Pâques** - dimanche 20 mars 2016
- 📌 **Brocante / Vide-Grenier 20<sup>e</sup> édition** - dimanche 8 mai 2016
- 📌 **Soirée Musicale au Lavoir** - samedi 28 mai 2016
- 📌 **Fête de la Saint-Jean** - samedi 25 juin 2016

✉ contact@foyerrural-choisel.fr  
+ d'infos : www.foyerrural-choisel.fr



## Maison d'Ingrid de Choisel

9 mois... le temps d'une naissance, le temps d'un premier bilan.

Dès le printemps, nous vous avons accueillis en amis les vendredis et samedis soir, ainsi que le dimanche après-midi pour un moment agréable passé en terrasse, selon les caprices de la météo.

Quelques randonneurs, cyclistes aiment s'y installer et se mêler avec plaisir aux Choiseliens.

Les différentes soirées proposées ont toutes eu du succès, nous avons toujours frôlé une centaine de personnes, de la **soirée US et sa dance country** à la **soirée alsacienne** à la décoration feutrée (photos ci-dessous), en passant par la **soirée 100 ans d'Ingrid Bergman** organisée avec la Mairie (notre article en page 13), certains d'entre nous s'en lèchent encore les babines !

D'autres soirées viennent enrichir les activités de la Maison d'Ingrid, plus familiales, plus conviviales, plus personnelles... comme les

soirées Jeux de plateau, dégustation, événements sportifs, etc... La convivialité est toujours de mise.

Une fréquentation toujours en mouvement, régulière et différente, c'est ce que nous recherchons pour toucher un public divers et varié.

Pari réussi jusqu'à présent, mais la route est longue et nous sommes un tantinet ambitieux. Notre souhait est de vous préparer plus de **moments**

- ▶ culture
- ▶ expos
- ▶ échanges
- ▶ débats

Nous avons même la volonté de vous proposer des **soirées théâtre** !

N'hésitez pas à nous contacter pour vos soirées ou anniversaires ou journées particulières, **notre local est un peu le vôtre** et nous aurons plaisir à vous accueillir.

Et si vous voulez nous rejoindre dans l'équipe de bénévoles, vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez aussi nous communiquer vos idées et envies de soirées à thème ou autres.



✉ maison.ingrid.choisel@gmail.com  
+ d'infos : www.maisoningrid-choisel.fr

Soirée alsacienne organisée par la Maison d'Ingrid, fin octobre 2015





La ferme d'Herbouvilliers (daguerréotype)

**D**ans une conversation à bâtons rompus **Denise et Pierre Launay** évoquent leur vie à Choisel depuis les années 1930, une synthèse de leurs propos est présentée ici.

**LA FAMILLE LAUNAY**

Venant de la Mayenne, le grand-père de Pierre est arrivé en 1888 à la ferme Berthelot à La Ferté. Il a travaillé à Boulay puis a acheté une petite maison près de l'Église. Embauché chez Marcou à Herbouvilliers, il a racheté lors de la première guerre l'exploitation et la petite maison qui l'abritait, près du Champ Croche. C'est là que sont nés son père, puis Pierre et ses quatre frères et soeurs. Au XIX<sup>ème</sup> siècle cette ferme jouxtait les jardins du Château.

Il garde un bon souvenir de l'école à Choisel où régnaient Monsieur et Madame Noël associant rigueur et bienveillance. Denise et Pierre les ont rencontrés avec émotion lorsque ceux-ci avaient 83 ans.

Une certaine rivalité existait entre les enfants de La Ferté et Herbouvilliers, chaque groupe se considérant propriétaire de son hameau !

Pierre se souvient d'un jour où avec des copains ils avaient entamé la construction d'une tranchée pour bloquer l'accès le long du bois de Méridon, dans la côte vers Herbouvilliers. Il raconte : "On avait dégagé une hauteur de plus d'un mètre, on tombe sur une masse noire, un obus?... On a eu peur, on a rebouché et on s'est sauvés ... C'était la buse de la pompe qui alimentait en eau le château de Breteuil et le château de Méridon !

Par la suite, Pierre a travaillé avec son père, puis chez des hollandais à la

ferme de l'Impasse des Tilleuls. Pierre et Denise l'on rachetée en 1958 ; ils s'y sont installés et ont développé l'activité.

**L'ACTIVITÉ AGRICOLE**

Le plateau comprenait deux grandes exploitations La Prédecelle qui appartenait à La Famille Le Tonnelier de Breteuil et La Fillolière.

La famille Leterme est venue travailler dans cette dernière comme ouvriers agricoles. À la mort du propriétaire, Monsieur Aube, de la grippe espagnole après la première guerre, le grand-père Leterme a racheté la ferme.

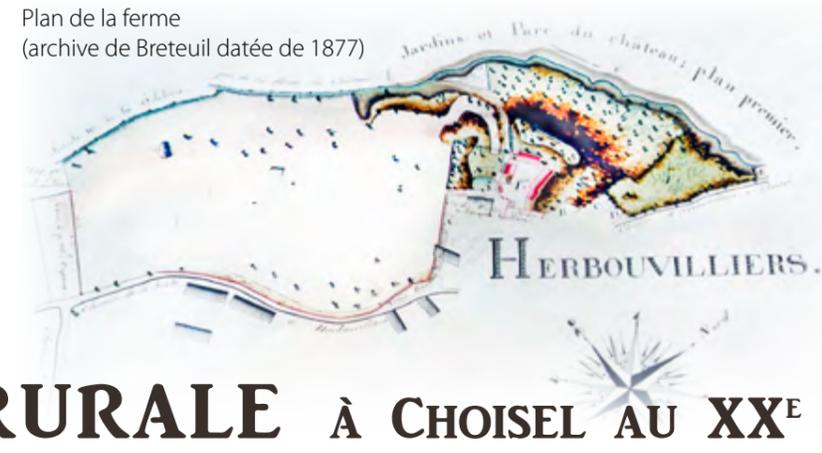
Sur le champ de La Magnanerie, comme son nom l'indique, se dressait un bâtiment où étaient élevés des vers à soie, la Fillolière était alors une filature de soie.

À cette époque, un certain nombre de fermes occupaient l'espace entre Herbouvilliers, Bullion Houllbran, Cernay la Ville, Senlisse, La Ferté jusqu'au Buisson. Leurs surfaces étaient faibles, voire très faibles. Au gré des multiples successions, les terrains étaient découpés en fonction du nombre d'héritiers, créant ainsi des parcelles minuscules. Pour y pallier certaines provinces, telle la Bretagne, avaient institué le droit d'aînesse qui prévenait ce morcellement.

La population de Choisel comprenait celle du château, des fermiers, des laboureurs, des journaliers ou manouvriers (ouvriers agricoles pauvres se louant à la journée). Des familles versaillaises avaient transformé d'anciennes exploitations en résidences d'été.

**CHRONIQUE RURALE À CHOISEL AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE**

Plan de la ferme (archive de Breteuil datée de 1877)



Les tombes anciennes du cimetière rappellent les noms des familles d'agriculteurs : Berthelot, Bourgogne, Leconte, Ozane, Perot, Prigent, Landry, Monsanglant, Loget, Pépin, Riquet, Ravary, Tellier, Mithouard... Bon nombre ont toujours des descendants sur la commune.

**LE CHÂTEAU DE BRETEUIL**

Beaucoup de familles avaient déserté leur province (les Ozanne et Dubuc de Haute-Normandie près d'Eu, par exemple) pour venir travailler à la construction, puis à la restauration du Château de Breteuil.

La route principale Paris/Versailles en direction de Chartres, baptisée Chemin du Roy ou Chemin de la Reine (ainsi que le rappelait le père Auffray maréchal à Chevreuse), longeait l'Hôtel Dieu de Chevreuse, empruntait la route de Choisel vers la Rimorière et l'église et se prolongeait par la route de la Grange aux Moines sur le chemin de Bullion.

Vers la Fillolière, le bois de la Grange aux moines, où maintenant seuls passent les chasseurs, contenait un bâtiment qui était un octroi ou l'on payait les taxes seigneuriales (tailles, péages, banalités, etc ...)



Pierre Launay à 10 ans avec sa famille

À partir des années 1820/1830, le grand-père de François, le marquis Henri-François de Breteuil, a entamé de grands travaux : réaménagement des douves, ailes avant à gauche et à droite du château, refonte de l'intérieur, écuries, réfection du pigeonnier conservé ... qui ont duré jusqu'à la fin du siècle.

Avant la seconde guerre mondiale, le château employait environ 45 personnes : des employés de service, cuisiniers, chauffeur, femmes de ménage, un ou deux maçons, un basse-courrier (poules, moutons, vaches, porcs), un chef jardinier (Ragouillaud qui était à l'école avec moi) aidé de 4 ou 5 jardiniers (Marcel Prigent y fit son apprentissage).

Une fois par semaine les produits étaient vendus au marché de St-Rémy.

**LA VIE À CHOISEL**

L'ambiance sur les hameaux était chaleureuse, fondée sur la solidarité dans les travaux agricoles et la vie de tous les jours.

La vie était dure pour certaines familles de journaliers. Ils devaient compléter leur revenu : ramassage des bois morts par les femmes, glannage des champs, petits travaux, tenue des cafés... Seuls deux habitants de la commune travaillaient au dehors, l'un sur les voies ferrées au départ de St-Rémy l'autre, Legoff, était jardinier au cimetière de Montparnasse.

Les travaux de la commune étaient pris en charge par les habitants. Les agriculteurs entretenaient les chemins et les bâtiments, curaient les fossés (Denise souligne que Pierre a visité tous les égouts de Choisel !). Après la guerre l'entreprise Frelon creusait les tombes.

Le maire qui habitait Bougival ne passait à la mairie que tous les quinze jours. Il signait les papiers, dont les actes de naissance, mariage ou décès ; dans la pratique, le secrétaire de mairie (l'instituteur) s'occupait de l'administration.

L'absence de points de vente sur la commune était compensée par le passage régulier d'ambulants : boucher/charcutier, boulangers, poissonniers, épiciers ... En cas d'absence, la maison voisine conservait le pain ou autres denrées.

L'approvisionnement se complétait grâce au coin épicerie des Cafés qui étaient les lieux de rencontre de la population.

À la Ferté, l'épicerie/café Léaud disposait aussi d'une salle de repas où l'on apportait son déjeuner. Dans le bâtiment, derrière le café, des chambres étaient louées aux journaliers.

Après le Hameau de la Rimorière s'était établi dans les années 30 un camp de Naturistes (surnommés les culs nus par les Choiseliens) qui étaient des adeptes de la vie dans la nature et se baignaient nus dans un élargissement de l'Écosse-Bouton baptisé La Piscine. Ceux-ci venaient se ravitailler au Café Chez Pépin Place de l'église.



Pierre Launay

Propos recueillis par Jean-Yves CARON

Deux cafés se partageaient Herbouvilliers : l'un au bord des champs vers Boulay où les ouvriers «rallongeaient» leur journée de labeur, l'autre tenu par la famille Frelon mais qui était un peu plus sélect !

Enfin, le rassemblement principal de la totalité de la population était la fête de la St Jean qui marque le début de l'été, dont Pierre se souvient encore des bons moments sur les autos-tamponneuses !

**LE FUTUR**

Aujourd'hui cette zone est largement protégée par le Parc Régional, elle est menacée de devenir une «réserve d'indiens». Il y est difficile de concilier les nécessités de la vie actuelle : transports et flux migratoires pour rejoindre la zone de travail, confort, culture, implantation de jeunes travaillant localement, logement des anciens dans leur maison familiale ... et la douceur de la vie rurale.

Cette terre façonnée par des paysans ne sera conservée qu'en associant emplois nouveaux et agriculture de proximité moderne.

Pierre doute de la possibilité de cette évolution du monde agricole combinant modernité et agriculture ... ■

## Travaux de voirie

Dans le cadre du programme triennal financé à 70% par le Conseil Départemental, nous avons procédé aux travaux suivants :

### Route du Bel Air

Réfection totale du tapis de roulement avec création de poutres de rive en sable traité aux liants hydrauliques. Dans sa partie urbaine, les caniveaux CC1 ont été conservés avec remplacement de ceux endommagés. Mise à niveau en terre végétale des talus d'accotement (l'engazonnement aura lieu au printemps).

### Rue des Sources

Réfection totale du tapis de roulement après réalisation de purges en béton auto-compactant et mise à niveau des tampons de regard du réseau d'assainissement. Creusement de noues pour diriger les eaux de surface vers les grilles de collecte des eaux pluviales. Nous avons profité de ces travaux pour matérialiser l'interdiction d'accéder à cette voie à partir de la Route Départementale 906 par un aménagement approprié.

### Rue de la Maison Forte (RD41)

Réfection sur une quarantaine de mètres du tapis de roulement endommagé par des raccordements d'habitations à différents réseaux. Reprise sur une vingtaine de mètres des bordures et des caniveaux.

### Chemin des Marronniers

Dans sa partie basse, reprofilage du chemin avec mise à niveau des tampons des réseaux puis réalisation d'un enrobé bicouche en gravillons silico-calcaire. Dans sa partie haute, jusqu'à l'entrée au 7 chemin des Marronniers, reprofilage du chemin avec mise à niveau des tampons des réseaux puis réalisation d'un enrobé bicouche en gravillon silico-calcaire et réalisation d'une longrine le long du grillage du numéro 9. Après réalisation de la signalisation horizontale (peinture au sol) route du Bel Air et rue des Sources, les travaux seront complétés par une remise à niveau de la signalisation verticale (panneaux routiers) sur l'ensemble du territoire communal pour la sécurité des usagers de la voirie. Un radar pédagogique sera également installé sur la RD906 en

amont de l'intersection avec la rue des Sources. Il permettra, entre autres, de disposer de statistiques fiables sur la vitesse des véhicules.

N.B. : Nous nous sommes efforcés de minimiser les perturbations occasionnées aux usagers. Néanmoins, nous vous demandons de nous excuser pour toute gêne éventuelle. Nous espérons que vous serez satisfaits de la qualité de ces réalisations et de leur pérennité. ■



## Mieux vivre ensemble - quelques rappels

### Propreté

Chacun est responsable de la propreté des trottoirs et caniveaux au droit de sa propriété. Le ramassage des feuilles, le désherbage, la tonte et le déblaiement de la neige ... vous incombe.

Même si la commune s'efforce de maintenir agréable l'espace public grâce au concours de Laurent Le Mouellic, notre agent technique, et le passage d'une balayeuse sept fois dans l'année, la participation de chacun d'entre vous à cet effort d'entretien nous éviterait de recourir à la sous-traitance dont le coût se répercuterait inévitablement sur vos impôts locaux.

Nous remercions tous ceux, qui par leur coopération citoyenne, signifient leur attachement à notre cadre de vie.

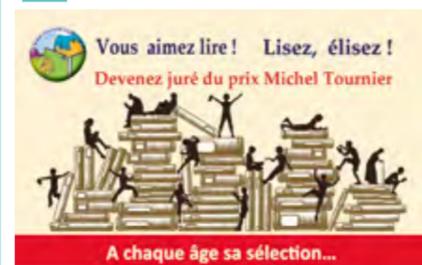
### Stationnement

Le Code de la Route, dans son article R417-10, stipule que le stationnement sur les trottoirs est interdit. Cette infraction est passible d'une amende de 2<sup>e</sup> classe. Dans la mesure du possible, veuillez stationner vos véhicules à l'intérieur de vos garages ou sur votre propriété (Rappel : tout changement d'affectation de garage, hangar... doit faire l'objet d'une déclaration préalable et d'une autorisation.)

Si le stationnement parfois anarchique que l'on constate et qui entrave parfois le passage des véhicules des services publics (transport scolaire, collecte des ordures ménagères ...) devait perdurer, nous serions contraints à prendre des mesures le réglementant de façon plus stricte et verbaliser.

Nous espérons que votre civisme et le dialogue éviteront d'en arriver là. ■

## Lirelval



Lisez, écrivez !

Devenez juré du prix Michel Tournier :

**5 titres à LIRE, 1 titre à ÉLIRE**

Il n'est pas trop tard pour participer, les livres sont en prêt dans les bibliothèques.

Cette 16<sup>e</sup> édition de Lirelval a pour thème **Les Jardins**. À noter que pour les sélections jeunesse et lycée, chacun peut participer à titre individuel ou avec sa classe.

**RDV le 2 avril 2016** à l'Espace F. Léger à Chevreuse pour la proclamation des résultats et pour rencontrer les auteurs ainsi que notre invité d'honneur, Alain Baraton.

+d'infos : [www.lirelval.com](http://www.lirelval.com)  
✉ [contact@lirelval.com](mailto:contact@lirelval.com)

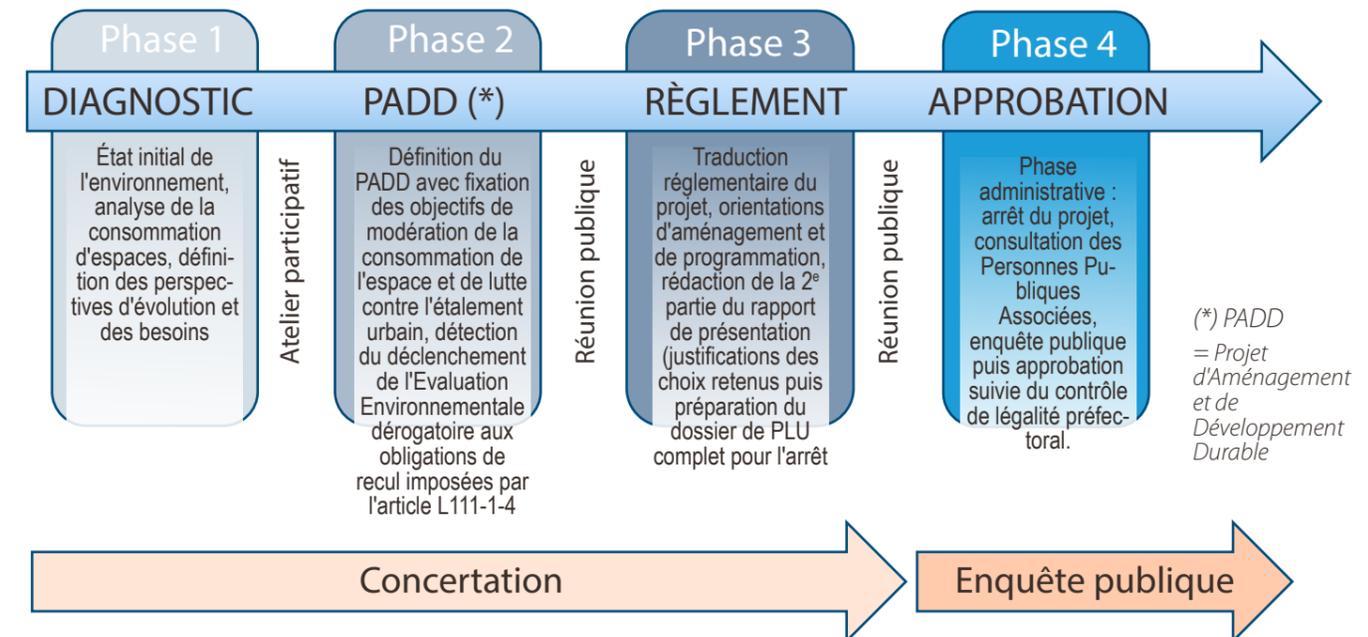
## Avancement du PLU

À Choisel, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) devrait remplacer le POS (Plan d'Occupation des Sols) à l'horizon 2017 ; il consiste en l'organisation du développement de tout ou partie du territoire de la commune en tenant compte des nouvelles exigences

environnementales et en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, prescriptions architecturales ... Notre projet communal avance en phase avec le programme établi ; déjà neuf réunions se sont déroulées depuis le lancement du processus début mai

avec notre consultant «Cittanova» et les représentants du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

L'élaboration du PLU comporte quatre phases :



Après la première étape de diagnostic territorial (approche historique et sociodémographique) et paysager, nous terminons la 2<sup>e</sup> phase de la procédure qui repose sur la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PLU diffère du POS dans le sens où celui-ci se doit d'être plus ambitieux ; il définit un projet global d'aménagement (PADD) et ce dans un souci de développement durable à l'échéance de 2030.

Pour ce faire, nous avons dû rechercher un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels et agricoles dans une perspective de développement durable ; tout ceci en tenant compte des préoccupations que nombre d'entre vous ont exprimées lors de l'atelier participatif qui s'est tenu en octobre sur le sujet. L'essentiel de vos commentaires concernaient le renouvellement urbain, l'habitat et la mixité sociale, la diversité des fonctions urbaines, les transports et les déplacements en milieu rural ainsi que, dans une forte proportion des commentaires recueillis, la protection

de notre cadre de vie et de notre patrimoine.

Début décembre, lors d'une réunion publique, nous vous avons fait part des orientations retenues avec un consensus le plus large possible vis-à-vis de vos préoccupations ainsi qu'en considérant l'avis des Personnes Publiques Associées (1) dont le rôle est de porter un regard spécifique à leurs compétences propres sur le PLU.

**Nous allons dès janvier engager la 3<sup>e</sup> phase de la procédure, le zonage**, qui doit tenir compte de la charte du PNR-HVC et du Plan Parc (2). Tout comme dans le POS, des règles vont traduire les orientations qui vous ont été dernièrement présentées, ainsi que les outils pour y parvenir.

Nous vous donnons rendez-vous en 2016 pour vous exposer lors d'une dernière réunion publique, les résultats de ce travail, mais d'ores et déjà vous pouvez vous rendre en mairie aux heures d'ouverture pour nous transmettre vos commentaires au moyen du cahier mis

à votre disposition ou via notre adresse internet spécialement dédiée à ce projet : ✉ [plu-choisel@choisel.fr](mailto:plu-choisel@choisel.fr) ■

(1) Les Personnes Publiques Associées (PPA) pour notre PLU sont : la Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Yvelines, l'Agence Régionale de Santé, la Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, le Commandement des armées de la Région Terre de l'Île de France, le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Île de France, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la Chambre d'Agriculture Interdépartementale Ile-de-France.

(2) La Charte du PNR-HVC a été approuvée par les communes du Parc pour la période 2011-2023. Elle contient entre autre le Plan Parc qui répertorie chaque parcelle et les classe selon leur sensibilité et destination. Il est impossible d'y déroger, la Charte et le Plan Parc sont opposables à toutes demandes d'urbanisme qui ne les respecteraient pas.

Nous créons une nouvelle rubrique dédiée aux petites entreprises ou autoentrepreneurs de Choisel, ou vivant à Choisel. Cette page vous est consacrée, n'hésitez pas à nous contacter. Un relais sera mis également sur le site de la commune, avec renvoi vers vos éventuels sites ou pages personnelles.

Contact : ✉ frederic.julhes@choisel.fr

## L'engazonnement du cimetière de Choisel

*Zéro phyto,  
c'est une réalité  
à Choisel !*

Cela veut dire un changement radical de comportement, une prise de conscience, car nous ne pouvons pas polluer indéfiniment nos sous-sols et nous devrions profiter des aides du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour montrer le bon exemple. **C'est fait !**

La plus grande surface polluante de Choisel était le cimetière, des litres et des litres de désherbants ont été déversés depuis quelques décennies.

Le conseil municipal a donc décidé de faire engazonner les allées et

planter des vivaces aux endroits inaccessibles et entre les tombes.

**Notre cimetière est le premier cimetière des 51 communes du PNR à être engazonné** et il est certain que beaucoup suivront ; ce lieu de repos, de recueil sera fleuri pratiquement toute l'année avec les vivaces et les bulbes. Des bulbes pérennes qui sont plantés cette saison.

### Et l'entretien nous direz-vous ?

La commune s'est pourvue de petits matériels légers et efficaces pour chasser dans les moindres recoins la pousse récalcitrante ; ce matériel adapté a été choisi en collaboration avec notre agent technique, Laurent Le Mouhelic.

Les Fétuques, graines du gazon semé, sont des graminées qui poussent peu en hauteur avec une tendance à s'étoffer.

Le nombre de tontes ne devrait donc pas changer, simplement Laurent passera une petite heure en plus lors de l'entretien du cimetière.

Choisel ne manque pas d'éloges quant à sa beauté et son charme, beaucoup nous envient, c'est dans ce sens que nous mettrons tout en œuvre pour perpétuer la ruralité exemplaire de notre si beau Village.

PS : nous demandons à chacun, citoyen de Choisel ou de la planète, de ne plus mettre de produits nocifs sur les trottoirs, ... ni sur les tombes bien sûr !!! ■

## Attention aux démarcheurs indéliçats !

Nous avons été alertés à plusieurs reprises de démarcheurs se déclarant missionnés par la Mairie ou par des organismes publics. Il n'en est rien ! La Mairie ne mandate aucun démarcheur, ni aucune société pour faire des diagnostics, vérification de conformité électrique, etc...

Si des contrôles devaient être faits à votre domicile, un courrier officiel

vous parviendrait préalablement ou une information serait insérée dans ce bulletin municipal.

Nous vous recommandons la plus grande prudence. Demandez à tout démarcheur une pièce d'identité et une carte professionnelle et notez ses coordonnées. Si il se proclame conseillé par la Mairie, nous alerter immédiatement pour que nous

puissions réagir, voire porter plainte si nécessaire. Surtout ne signez rien et ne prenez aucun engagement.

En cette période de fêtes, attention aux vendeurs de calendrier ou aux sollicitations d'étrennes par des inconnus. Vérifiez toujours l'identité des personnes avant de les accueillir. ■

## 2cv2chevreuse



Quand on a la chance d'avoir une 2cv et d'habiter en vallée de Chevreuse, l'idée d'associer ces 2 plaisirs devient vite une évidence.

Je propose donc de cumuler ces deux bonheurs : un rayon de soleil et hop, comme à l'époque, on peut se faire plaisir sans risque et sans capote !

La 2 cv peut dévaler la vallée un après-midi durant, le temps pour vous de faire partie des privilégiés de la Haute ... Vallée de Chevreuse.

Confortablement installé dans ce pullman d'un autre temps, il vous forcera à le prendre.

Dans la montée, on a tout loisir de vérifier deux ou trois fois si on a bien enlevé tous les crans du frein à main ... et dans les descentes, les vitres avant se mettent à battre au vent tel les oreilles du chien installé à l'arrière.

Il y a des expériences interdites, d'autres onéreuses ou dangereuses et il y a cette location en vallée de Chevreuse, un site de plus à ne pas manquer dans notre belle région :

<http://2cv2chevreuse.jimdo.com/>



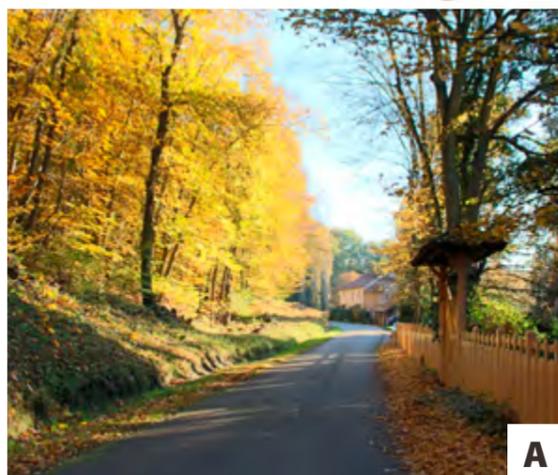
Retrouvez sur la carte les lieux pris en photos

## Métiers d'autrefois à Choisel

un jeu créé par Chantal MONTUPET

Retour vers le passé : tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, Choisel a accueilli un peu plus de 400 habitants, dont presque la moitié d'enfants, les adultes étant également représentés entre hommes et femmes. Mais savez-vous quel était, parmi les 14 métiers d'autrefois recensés\* dans notre jeu, le métier le plus exercé à cette époque dans notre jolie commune ? Vous le découvrirez sous la définition horizontale numéro 13 !

\* Source : Archives départementales des Yvelines



**A**



**F**



**G**



**C**



**H**



**B**



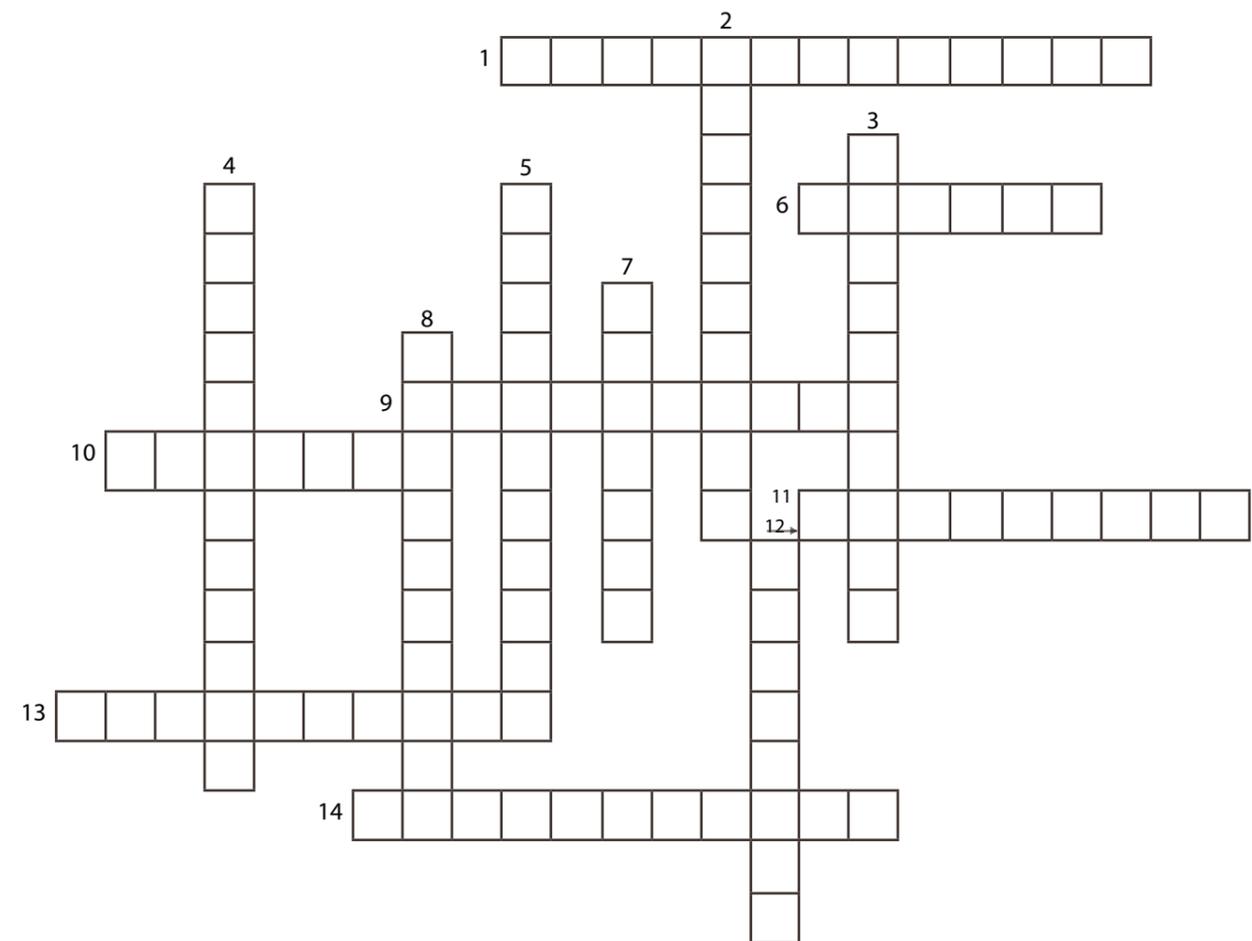
**E**



**I**



**D**



### Horizontal

- 1. C'était du propre avec elle !
- 6. Cowboy d'antan
- 9. Grâce à lui, gîte et couvert étaient assurés
- 10. Sans lui, difficile de rouler
- 11. Avec lui, impossible de perdre le fil
- 13. Inutile de lui demander de vous accorder plus de 24 heures
- 14. Autrefois menuisier des jardins

### Vertical

- 2. Jurer comme lui serait impoli !
- 3. Il donnait à boire et à manger
- 4. Grâce à elle, un bon sommeil était assuré
- 5. C'est lui qui alimentait les forges
- 7. Pics et coins lui étaient nécessaires
- 8. Ouvrier agricole saisonnier
- 12. Débarrassait les arbres du superflu

Solutions des jeux du numéro précédent (Les Échos n°53) :

**Mots croisés** : 1-sanglier, 2-renard, 3-marcassin, 4-écureuil, 5-bouvreuil, 6-hirondelle, 7-chevreuil, 8-faisan, 9-grenouille, 10-biche, 11-lièvre, 12-buse. **Rébus** : Méridon

# urgences

**17** gendarmerie

**18** pompiers

**15** SAMU

**112** urgences  
Europe

centre  
anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de  
Rambouillet 01 34 83 78 78

hôpital  
d'Orsay 01 69 29 75 75

Allo enfance  
maltraîtée 119

Solidarité  
vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue  
info service 08 00 23 13 13

Dépannage  
ErDF 0972 675 078

Dépannage  
Lyonnaise  
des Eaux 0977 401 113

